

LE CONGRÈS DE TEMPÉRANCE DE QUÉBEC ET L'ENSEIGNEMENT ANTI-ALCOOLIQUE

Le congrès de Tempérance de Québec (31 août au 4 septembre) s'est occupé sérieusement de l'enseignement anti-alcoolique à l'école, au collège, dans la famille et dans la paroisse.

Nous recommandons à qui de droit la lecture des vœux ci-dessous, vœux adoptés par le congrès :

Vœux formulés par la section de l'enseignement

I.—ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Attendu qu'il convient de signaler de bonne heure aux enfants les dangers de l'alcool; qu'il importe d'éclairer l'enfance et la jeunesse sur leurs futurs devoirs sociaux et civiques, de les en instruire, et spécialement de leur enseigner que l'alcoolisme est la cause de la plupart des malheurs qui affligent la famille et la société; que c'est à l'école primaire que l'action doit être la plus constante et la plus énergique :

Le premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec émet le vœu :

1° Que l'enseignement anti-alcoolique, indirect, par des récits, lectures, dictées, rédactions, problèmes, chants, tableaux, cartes murales, etc., soit donné à tous les degrés de l'école primaire;

2° Que l'enseignement anti-alcoolique direct, à l'aide du manuel Rousseau (Petit Catéchisme de Tempérance et de Tuberculose), ou de tout autre ouvrage approuvé, soit donné au moins une heure par semaine pendant la dernière année de chaque cours: 4^e année du cours élémentaire, 2^e année du cours intermédiaire, 2^e année du cours supérieur;

3° Que dans toutes les écoles et les académies on établisse des Sociétés de Tempérance.

II.—ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Attendu qu'il importe d'assurer la sobriété des classes dirigeantes, dont l'élite se forme surtout dans nos Petits Séminaires et dans nos Collèges, le Congrès recommande l'établissement et le maintien de sociétés de tempérance dans nos maisons d'enseignement secondaire.

Et il émet le vœu que des assemblées générales de ces sociétés soient tenues au commencement de chaque année scolaire, à l'occasion de la retraite annuelle, puis trois ou quatre fois durant l'année, et plus spécialement à la veille du congé du jour de l'an et des grandes vacances.

Il souhaite encore que par la diffusion de brochures, de tracts anti-alcooliques, par des exercices scolaires appropriés, les directeurs et les professeurs s'efforcent d'inspirer à leurs élèves l'amour de la sobriété, et le zèle à combattre l'intempérance.